Décembre 2023

Feuille d'infos Archamps

© Mairie d'Archamps

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

Le lynx du parc des enfants de notre commune.

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous, et tout d'abord aux enfants ! Il est arrivé, avec ses grosses pattes, ses belles moustaches et ses oreilles pointues... notre lynx, votre lynx les enfants, puisque c'est vous qui l'avez dessiné, tout comme les cabanes quand nous vous avons demandé quel était votre parc idéal ! J'espère que vous êtes contents, que vous en prendrez soin, et que vous ferez attention : il est interdit de monter sur sa tête ! J'en profite pour sensibiliser les propriétaires de chiens : les copeaux de bois ne sont pas une canisette !

Archamps a pris ses magnifiques couleurs d'automne et je vous invite à prendre le temps d'observer notre beau village, où, vous nous l'avez dit lors des réunions de quartier, il fait bon vivre. Nous venons de tenir la dixième réunion de quartier, une série de rencontres entamées en décembre dernier et qui nous ont permis d'échanger avec environ 450 habitants de la commune. Vous êtes venus nombreux et je tiens à vous remercier ; cela m'a fait chaud au cœur, parce qu'il est toujours plus facile pour mon équipe et moi-même de prendre des décisions sur la base de vos idées, de vos préoccupations et de votre ressenti de la qualité de la vie à Archamps. L'exercice est réussi et contribuera assurément à ce que la vie à Archamps soit la plus agréable possible. Ces réunions se traduisent par des actions immédiates, par exemple de petites réparations et aménagements en matière de circulation ; elles permettent aussi d'esquisser des actions à moyen et long-terme, comme, par exemple, le changement complexe de la collecte des déchets.

La circulation dans la commune a été un des sujets les plus discutés, et notamment le besoin de poursuivre les efforts pour plus de sécurité. À cette fin, la municipalité aménage pour les deux-roues, deux nouvelles voies cyclables, aux Pommeraies et sur le bas de la route de la Bossenaz. Un radar mobile sera prochainement mis en fonction dans la commune.

Les associations de notre commune sont toujours plus nombreuses et dynamiques ; après les grandes fêtes et rassemblements de septembre, les associations peuvent se mettre au chaud dans la salle du Verger de l'Espace Raymond Fontaine où le club des ainés et d'autres associations comme l'Accorderie du Genevois ont déjà leurs habitudes. L'Espace R. Fontaine accueille de nouvelles activités depuis quelques jours avec le Conseil municipal des jeunes qui a tenu ses premières réunions dans l'ancienne école maternelle.

Je tiens à remercier le corps enseignant et l'école de musique d'avoir accompagné (cette fois encore) les enfants pour la commémoration du 11 novembre, une commémoration exercice de mémoire des plus importantes en cette période marquée par tant de conflits.

Espérant vous croiser nombreux au marché de Noël, je vous souhaite une bonne fin d'année et vous donne rendez-vous aux Vœux du maire qui auront lieu le 19 Janvier. D'ici là prenez bien soin de vous.

Anne RIESEN

LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les récentes intempéries démontrent que, finalement, la saison hivernale s'annonce. Le Conseil s'est de fait lui aussi consacré aux affaires d'hiver...

Approbation du plan d'exploitation et de viabilité hivernale

Ce plan, approuvé en octobre, détermine les priorités d'intervention et les moyens mis à disposition des agents pour organiser le salage et le déneigement durant la saison d'hiver. Il est renouvelé sur le modèle des années antérieures, et stipule notamment que **le dégagement des voies privées ne sera pas assuré par les services**. Cette disposition est parfois sujette à débat, en voici par conséquent la justification. Aucune disposition légale ne contraint le Maire à intervenir sur les voies privées non ouvertes à la circulation publique. Par ailleurs, le salage et le déneigement de ces voies privées, notamment celles des lotissements, supposent des moyens matériels et humains importants et engendrent un risque pour les conducteurs du chasse-neige car des véhicules sont fréquemment stationnés sur la voie à déneiger.

Convention entre la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie, la CCG et les 17 communes la composant

Cette convention, adoptée par le Conseil en octobre, a pour objet d'identifier les besoins et champs d'intervention prioritaires sur la Communauté de Communes du Genevois et d'optimiser l'offre de services. Ceux-ci peuvent couvrir l'aide aux familles et aux jeunes, le soutien à l'insertion professionnelles et l'autonomie, l'accès aux droits et à l'inclusion numérique. Elle est conclue pour une période de 5 ans (2023-2027).

Enfants en situation de handicap

La commune d'Archamps se dote d'un nouvel agent pour assurer un meilleur accompagnement des enfants en situation de handicap ! Cet agent encadrera en particulier l'accès à la cantine pour ces enfants qui rencontrent souvent des difficultés durant la pause méridienne.

Nathalie Herlemont,
pour le Conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ) est constitué. Il comprend 4 enfants représentant l'école primaire : Archibald TRUFFIER, Capucine ZATARA, Rayan PFEIFLE et Vigo DESPIERRE CORPORON. Il comprend également 3 jeunes et peut-être bientôt 4 : Bilel BEN OTHMANE, Tiffany DE LIMA et Lisa ENGELER EXERTIER.
Ce tout nouveau CMJ vient de participer au **1er congrès départemental de l'Association des Conseils Municipaux Jeunes et Enfants de Haute-Savoie** (ACMJE74) le samedi 18 novembre 2023 à Épagny-Metz-Tessy. Ils ont rencontré les sénateurs de la Haute-Savoie, des conseillers départementaux ainsi que des élus. Ils ont également participé à des ateliers comme : les gestes qui sauvent, dans la peau d'un élu, sensibilisation au harcèlement, lutte contre les discriminations, apprentissage de débats.

Le CMJ sera accueilli par le Conseil municipal lors de sa prochaine séance du **mardi 5 décembre**.

La veille, encadrés par le SAJES (Service Animation Jeunesse, Enfance et Seniors) de la commune, les jeunes élus se sont préparés pour le congrès.

Première réunion de travail du CMJ animée par Marion Thomas du service Jeunesse : la préparation du Congrès des CMJ de Haute-Savoie, avec de gauche à droite : Capucine, Archibald, Vigo, Marion, Lisa, Rayan et Tiffany.

LES LOGEMENTS SOCIAUX SUR NOTRE TERRITOIRE : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Dans le Genevois...

La Communauté de Communes pilote un plan intercommunal d'attribution des logements sociaux dont l'objectif est d'assurer une mixité sociale cohérente et diversifiée sur le territoire, tout en faisant face à la pression de la demande (plus de 6 demandes pour 1 attribution actuellement). L'objectif est de fluidifier les mutations, la tendance actuelle montrant au contraire que les personnes bénéficiaires s'installent durablement ce qui limite les possibilités de satisfaire de nouvelles demandes. A partir de janvier 2024, les communes pourront donc participer à l'attribution en fonction de l'ensemble des possibilités du parc de logements et non plus seulement de leur contingent réservé.

Pour être considérées, toutes les demandes doivent être saisies en ligne sur le site https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index. Le formulaire permet au demandeur d'indiquer plusieurs choix de communes, et de les classer par ordre de priorité. Les dossiers sont ensuite transmis aux acteurs concernés pour les attributions en tenant compte de la priorité souhaitée.

... et à Archamps

En 2022 il n'y a pas eu d'attribution à Archamps, nos 52 logements sociaux étant occupés sans qu'il y ait eu de mouvement. D'une manière générale la rotation est très faible sur le territoire. Les programmes immobiliers en cours à Archamps offrent toutefois de nouvelles perspectives pour l'avenir : **34 nouveaux logements sociaux vont être mis à disposition route du Léman début 2025**. Sur les programmes dont les permis de construire ont été délivrés, il est prévu 9 logements locatifs sociaux sur le programme Kaufman et Broad, 15 logements locatifs sociaux et 8 logements en bail réel solidaire sur le programme Villes et Villages route de la Bossenaz, 15 logements sociaux sur le programme Nexity route d'Annecy et 4 logements locatifs sociaux et 2 logements en accession sociale sur le programme Vincy route de Chosal. La commune sera amenée à se prononcer sur un certain nombre d'attributions, suivant le plan intercommunal comme indiqué ci-dessus. Des attributions peuvent aussi être à faire suite à des mouvements.

C'est vers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) que les demandes déposées en ligne seront orientées, qui avec l'appui des services de la mairie vérifieront les seuils de revenus et l'adéquation des demandes par rapport à la structure familiale (on ne peut affecter un T4 à une personne seule, par exemple).
Au-delà de l'appui aux aînés et aux personnes vulnérables, et l'attribution des subventions aux associations d'aide sociale, c'est donc un nouveau domaine d'action qui s'ouvre pour le CCAS !

Nathalie Herlemont,
pour le CCAS

La commémoration du 11 Novembre 2023

PARTICIPATION CITOYENNE

PROPOSITIONS VITALITÉ VILLAGE ET RÉUNIONS DE QUARTIER

VOS IDÉES !

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel de Madame le Maire et proposer vos idées pour **le cœur du village**, et nous vous en remercions. L'image ci-dessous indique les différents projets proposés ; la taille de chacun est proportionnelle au nombre de propositions du projet.
Sur la plus haute marche du podium, une **Épicerie/ Journaux**, suivie d'un **Café/Bar**, puis des services, **dentiste** et **coiffeur**. Cette démarche de propositions par les habitants est couplée aux réunions de quartier qui se sont tenues dans l'ensemble de la commune depuis le mois de novembre 2022, au total 10 réunions qui permettent aux élus de mieux expliquer l'action municipale, ce qui relève des compétences respectives de la mairie et de la communauté de communes, et aux habitants de partager leurs idées et préoccupations.

Salle polyvalente

Suite à divers abus et détériorations, la location de la salle polyvalente est désormais limitée aux habitants d'Archamps. La pratique du prête-nom est interdite.

Règlement intérieur et tarifs de la salle du Verger

L'utilisation de la salle du Verger est réservée aux associations type loi 1901 ayant leur siège à Archamps, pour l'organisation de fêtes, réunions ou autres rassemblements culturels, ains qu'aux habitants d'Archamps et aux syndics de copropriétés.
Les associations ont la possibilité de louer la salle du Verger pour y organiser une ou plusieurs manifestations en lien avec leur objet social. Les associations ont également la possibilité de louer la salle à l'année pour y organiser à échéance régulière les activités en lien avec leur objet social. La location pour des activités commerciales du type cours de danse, yoga, etc. sera étudiée au cas par cas.

- **Location ponctuelle week-end : 120 €**
  (gratuité aux associations pour la première réservation).
- **Location ponctuelle un jour en semaine : 80 €**
  (gratuité aux associations pour la première réservation).
- **Location à l'année aux associations : 60 €.**
- **Location aux syndics de copropriété pour Assemblée Générale : 40 €.**

PISTES CYCLABLES : UN PETIT TRONÇON DE PLUS

Le 17 octobre a été inauguré route de la Bossenaz un tronçon de piste cyclable qui monte du passage à niveau jusqu'au pont traversant l'autoroute. Un deuxième tronçon sera réalisé au printemps 2024, du pont jusqu'à l'auberge d'Archamps.

C'ÉTAIT L'ÉTÉ...

La 3ème fête du vélo forte en couleur et portée par de sacrés animateurs !

Le (grand) Rassemblement Automobile

Le rassemblement automobile **Motors Addict Léman** de septembre dernier a été une journée mémorable pour les familles et les passionnés de l'automobile qui se sont réunis à Archamps. Cet événement a surpassé toutes nos attentes, plus de 1000 voitures étaient exposées, offrant une expérience automobile inoubliable aux 8000 visiteurs présents. Cette 5ème édition n'aurait pas été complète sans la présence de trois invités d'honneur de renom : **Jacques Laffite**, **Romain Dumas** et **François Allain**.

Les visiteurs ont eu l'occasion de rencontrer ces légendes du monde automobile, d'échanger avec eux et de découvrir leurs expériences et leurs anecdotes. Notre association a également marqué son engagement caritatif avec 168 baptêmes en voiture réalisés au profit de l'**Association Grégory Lemarchal**, œuvrant pour la lutte contre la mucoviscidose. Les fonds récoltés lui ont intégralement été reversés. Alors que cette 5ème édition Motors Addict Léman s'est terminée avec succès, notre équipe se tourne déjà vers l'avenir.

L'année 2024 promet d'être encore plus exceptionnelle avec une programmation sur 2 jours, les **samedi 31 août** et **dimanche 1er septembre**, où nous rassemblerons une trentaine de **Bugatti** avec en invités d'honneur **Caroline** et **Michel Bugatti**. Des voitures de rêve, des invités prestigieux, une ambiance familiale et un engagement caritatif, en font un rdv à ne pas manquer. Les passionnés d'automobile peuvent déjà marquer la date dans leur agenda, car cette prochaine édition s'annonce encore plus grandiose.

Sylvia Couturier

Prochaine édition
samedi 31 août et **dimanche 1er septembre 2024**

MON BEAU SAPIN

Afin de vous faire profiter de la magie de Noël comme chaque année, le **Sou des Ecoles d'Archamps** organise sa traditionnelle vente de sapins sur le **parking de la Mairie** le **dimanche 3 décembre 2023 de 10h à 16h**.
Vous pouvez commander vos beaux sapins via le lien ci-dessous jusqu'au 24 novembre au plus tard. Alors à vos marques, prêts.... Commandez!!!

https://www.helloasso.com/associations/amicale-du-sou-des-ecoles-d-archamps/evenements/vente-de-sapins-2023

©Unsplash / Aaron Santelices

CONFÉRENCE SUR LE BOUTHAN

L'Accorderie
Échanger et coopérer

Dans le monde entier, le **Bouthan** est connu pour son bonheur «Intérieur Brut», un concept créé il y a 40 ans pour remplacer le Produit National Brut. Le bonheur comme devise nationale, oui mais y a-t-il une face cachée à cette ambition ?

Conférence sur le Bhoutan au nouveau local de l'Accorderie (salle du Verger) **vendredi 1er décembre à 19h.**
Repair Café au nouveau local de l'Accorderie **samedi 2 décembre à 14h.**

Chaque jeudi soir, vous retrouverez vos commerçants habituels ainsi que des nouveaux comme **Florent** vendeur de poulets rôtis, **Sandrine** primeur et **Wolfgang** à la buvette !

NOUVEAU FOOD-TRUCK À ARCHAMPS !

Tous les mercredis soirs place de l'Eglise à Archamps venez rencontrez Fernando et la Camioneta de papa !
Vous y trouverez des plats fait-maison préparés à base de produits frais de saison à emporter. Il y a aussi des desserts maison, des bières artisanales locales et des boissons naturelles bio à base de thé vert et sève d'arbres. **Une cuisine de saison et de qualité !**

Le mardi soir, votre food-truck thaï continue de vous régaler !

COLLECTE DE VÉLO POUR L'UKRAINE

La collecte de vélos pour l'Ukraine se poursuit. Nous disposons à ce jour de 35 vélos (adultes et enfants) et visons d'atteindre la cinquantaine. Si vous avez un vélo, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou laisser un message au **06 86 00 58 68**. Grand merci.

Contact mail : n.philippe@mairie-archamps.fr

L'équipe au complet lors de la dernière manche du trophée des jeunes vttistes

SECTION VTT DU VÉLO-CLUB DE SAINT JULIEN

Vendredi 10 novembre, le **Vélo-Club** de **Saint Julien** a tenu sa **48ème Assemblée Générale** en présence de 80 membres, partenaires et invités, dont **Madame le Maire** et son adjoint **Christophe Gironde**.
Le Président **Claude Binchet** a souligné la bonne santé financière de l'association qui peut se tourner vers de nouveaux projets avec notamment la belle évolution du nombre de licenciés de la section VTT à Archamps.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- Marine et Greg MAUCERI ont la joie de vous annoncer la naissance de **Maël, le 24 septembre 2023**.

MARIAGE

- Carole CORTES SINGER et Gilles SINGER se sont dit OUI le **19 août 2023**.

JOYEUX

Noël

&

BONNES FÊTES À TOUS !

Mairie d'Archamps

Rue de la Mairie
CS 70501
74161 ARCHAMPS cedex
Tél. 04 50 43 62 18 - accueil@mairie-archamps.fr

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

Impression : 650 ex.
Création graphique et impression : Piste Noire
Équipe de rédaction coordonnée par Christophe Gironde
Photographies : mairie d'Archamps
©ingimage.com / ©Adobe Stock